



1. Quelles sont les activités du groupe CBE?

1.1 Production de sable et gravier

- 1.une station de concassage à Ngazidja d'une capacité de 200.000 m³ par an
- 2.une station de concassage à Mwali d'une capacité de 20.000 m³ par an
- 3.une station mobile à Ndzouani pour les besoins de nos chantiers

1.2 Terrassements, assainissements, aménagements de terrains et Génie civil

1.3 Construction de routes (une flotte d'engins TP dans chaque ile)

2. Quel bilan tirez-vous depuis votre installation aux Comores?

Au démarrage des activités de la CBE, la station de concassage était juste suffisante pour combler le vide. Nous n'avions pas été proactifs face à l'augmentation de la demande de sable.

Sur l'île de Ngazidja le besoin annuel de sable avoisine le volume de 450.000 m³.

En 2005 seulement 10% de cette demande était satisfait. En 2006 CBE a fourni dans ses 8 premiers mois d'activité 36.918 m³. Avec notre montée en puissance, nous avons fourni 102.000 m³ en 2010.

Mais de plus en plus de citoyens cherchent à construire aidés en grande partie par la diaspora.

Le constat est qu'aujourd'hui la demande de sable n'est pas du tout satisfaite non pas pour défaut de compétence technique mais à cause du poids financier et fiscal qui grève les capacités de production et de réinvestissement. Tout aussi important, le manque de projet au niveau national qui pèse de façon conséquente sur nous.

Les entreprises comoriennes ont investi dans des engins pour travailler, mais quand les projets font défaut comme c'est le cas ces dernières années, les engins et équipements restent sous-utilisés. Ainsi le niveau de rentabilité de nos entreprises n'est pas suffisant et c'est avec beaucoup de difficultés que nous continuons à payer les salaires de nos employés et remplir nos obligations fiscales.

Le bilan que je tire depuis mon installation aux Comores en 2005 est mitigé.

Nos cinq années d'activité ont été éprouvantes avec des conditions socioprofessionnelles difficiles à gérer.

J'aurais souhaité que nos dirigeants gardent en tête la notion de protection de l'entrepreneur national dans leurs options de développement et que l'Etat dans ses engagements à l'endroit des entreprises étrangères garde toujours le sens de l'équilibre pour une concurrence saine.

3. Et quelles perspectives envisagez-vous pour faire face à la concurrence annoncée?

Nous assumons des grands risques pour avoir investi au pays. Nous avons créé des emplois et nous sommes encore en attente du retour sur nos investissements.

Mais il y a tellement à faire et les besoins sont si importants pour ne pas s'attarder sur le comment protéger nos propres positions. La question est comment répondre à toute cette demande.

